
ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENTCE
Le pôle communication

Paris le 17 novembre 2020

COMMUNIQUÉ

Madame Agnès Roblot-Troizier, déontologue de l'Assemblée nationale, a informé le Président de l'Assemblée nationale du fait qu'elle souhaitait quitter ses fonctions, suite à son élection en qualité de Directrice de l'École de Droit de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

A la demande du Président et d'un commun accord, elle restera en fonction à l'Assemblée nationale jusqu'à la fin de l'année 2020, le temps de lui trouver un successeur et de garantir la continuité du contrôle déontologique.

Le Président de l'Assemblée nationale tient à saluer l'engagement de Madame Roblot-Troizier, depuis 2017, qui a fait avancer la déontologie parlementaire avec force et rigueur. Il la remercie également pour ce travail commun qui a permis de développer la culture déontologique à l'Assemblée nationale.

CONTACT PRESSE :

Christophe MALBRANQUE – 01 40 63 59 48

presse.presidence@assemblee-nationale.fr